

### BILAN 2013

#### CONTROLE SANITAIRE

Le contrôle de la qualité de l'eau est assuré par le Service Santé Environnement de l'ARS-DT33. En 2013, 61 prélèvements ont été réalisés sur la commune de Le Haillan. En cas de dépassement des limites et des références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, une enquête est immédiatement effectuée en liaison avec l'exploitant.

#### INFORMATIONS - CONSEILS SANITAIRES



Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la consommer. Pour ne pas la gaspiller, l'utiliser de préférence pour d'autres usages (chasse d'eau, lavage, arrosage...)



Pour la boisson et la préparation des repas, préférer l'eau froide à l'eau chaude sanitaire. Une température élevée favorise la migration des métaux et le développement de bactéries dans l'eau.



Les traitements complémentaires sur les réseaux intérieurs d'eau froide (adoucisseurs, purificateurs, ...) sont sans intérêt pour la santé, voire dangereux, car mal réglés ils peuvent accélérer la dissolution des métaux des conduites, ou mal entretenus devenir des foyers de développement microbien. Ces traitements sont à réserver aux eaux chaudes sanitaires.



Afin de réduire les risques de développement des bactéries et en particulier des légionelles, il est recommandé de

\*maintenir la température de production d'eau chaude à 55°C minimum et à 50°C au point d'usage (douche ...) pour éviter tout risque de brûlure.

\*vidanger, détartrer régulièrement les ballons d'eau chaude,

\*nettoyer, détartrer les pommes et flexibles de douches, filtres de robinet (à remplacer si l'état d'usure le nécessite).



Toute possibilité de communication entre l'eau d'un puits ou d'un forage privé et l'eau d'adduction publique est interdite (ni vanne, ni clapet).



Pour la prévention des caries dentaires, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé lorsque sa teneur dans l'eau est inférieure à 0,3 mg/L : demandez conseil à votre médecin ou à votre dentiste.

La commune du Haillan dépend du service de l'eau de la Communauté Urbaine de Bordeaux. Les eaux distribuées sur la commune du HAILLAN proviennent exclusivement de sources ou captages profonds qui transitent par l'usine de production de Cap Roux à Mérignac, par la station de Gajac et par la station du forage de Ruet situé sur la commune.

Les captages de la Communauté Urbaine de Bordeaux ne sont pas tous dotés de périmètres de protection, la procédure de régularisation pour les captages non protégés est engagée.

**BACTERIOLOGIE** : La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination.

#### PHYSICO-CHIMIE :

**NITRATES** : Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder la limite de qualité de **50 mg/L**.

**DURETE** : Teneur en calcium et en magnésium exprimée en degré français (°F). Il n'y a pas de valeur limite réglementaire.

**PESTICIDES** : Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. La teneur ne doit pas excéder la limite de qualité de **0,1 µg/L par substance**.

**FLUOR** : Oligo-élément présent naturellement dans l'eau. La teneur en fluorures ne doit pas excéder la limite de qualité de **1,5 mg/L**.

**ALUMINIUM** : Sels d'aluminium utilisés dans le traitement complet de l'eau de surface. La référence de qualité est de **200 µg/L**.

#### AUTRES PARAMETRES :

**GOUT ET ODEUR** : La désinfection de l'eau peut parfois engendrer des désagréments pour le consommateur (goûts et odeurs). Aux doses recommandées dans l'eau au de boisson, il n'a pas été décrit d'effets nocifs chez l'homme.

L'odeur, la couleur ou le goût change : signalez-le à votre distributeur d'eau (voir adresse sur facture d'eau).

**PLOMB** : A la sortie des stations de traitement, l'eau est exempte de plomb. La présence de traces de plomb dans l'eau du robinet provient de la dégradation des canalisations en plomb qui peuvent encore subsister au niveau du branchement public et/ou du réseau intérieur de votre habitation. Le remplacement de toutes ces canalisations reste la solution la plus efficace pour éviter tout risque pour la santé.

Dans les habitats anciens équipés de tuyauteries et (ou) de branchements en plomb, laisser couler l'eau ayant stagné dans les canalisations (par exemple le matin au réveil ou au retour d'une journée de travail) avant de la consommer.

100 % des 61 analyses bactériologiques réalisées sont conformes.

#### Très bonne qualité bactériologique

98,4% des 61 analyses physico-chimiques réalisées sont conformes. Le paramètre turbidité pour une teneur (sur 25) de 1,8 NFU le 25 mai 2013 a été mis en évidence au départ de la station de Cap Roux, non confirmée lors du prélèvement suivant.

Teneur moyenne = 2,69 mg/L  
Teneur en nitrates conforme

La valeur varie de 14 à 27 °F  
Eau peu calcaire à calcaire

Teneurs en pesticides recherchés inférieures aux seuils de détection.

Teneur moyenne = 0,23 mg/L  
Teneur en fluorures conforme

La teneur maximale est de 7 µg/L  
Teneur en aluminium conforme

L'ensemble des autres paramètres mesurés est conforme

**CONCLUSION SANITAIRE : L'eau distribuée en 2013 sur la commune du Haillan a été conforme aux limites de qualité des eaux destinées à la consommation humaine pour 100 % des paramètres bactériologiques mesurés et pour 98,4% des paramètres physico-chimiques mesurés.**